



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

L'ensemble de la population est convié à la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Rendez-vous devant le monument aux morts, situé devant la mairie.

- rassemblement à 11 heures à la mairie
- discours
- dépôt de gerbe
- minute de silence

Un apéritif sera ensuite offert aux participants

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

Ralentisseur route de Bergerandière

Le ralentisseur en place sur la route de Bergerandière étant abîmé, la décision a été prise de le remplacer.

Comme vous avez pu le constater, le premier modèle qui a été mis en place était beaucoup trop haut et obligeait à faire son franchissement au pas.

De plus, ce modèle n'étant pas aux normes pour une utilisation sur la voirie, le choix s'est porté sur une solution type « coussin Berlinoise ».

À la suite des diverses réactions des habitants, il nous semble important de rappeler le pourquoi de ce ralentisseur.

Celui-ci est placé dans une zone « **à risque** » à cause de la faible visibilité de la sortie du chemin piéton (donnant accès à l'école) et de la zone de rétrécissement de la voirie.



Il est bon également de rappeler la distance nécessaire pour s'arrêter avec son véhicule, lorsque l'on est en situation de freinage d'urgence (Sortie enfant du chemin, véhicule agricole sur la voirie, ...).

Cette distance tient compte du temps de réaction ainsi que de la distance de freinage.

VITESSE	DISTANCE D'ARRÊT revêtement sec	DISTANCE D'ARRÊT revêtement humide
20 km/h	8 mètres	9 mètres
30 km/h	13,5 mètres	15,75 mètres
40 km/h	20 mètres	24 mètres
50 km/h	27,5 mètres	33,75 mètres
60 km/h	36 mètres	45 mètres
70 km/h	45,5 mètres	57,75 mètres
80 km/h	56 mètres	72 mètres
90 km/h	67,5 mètres	87,75 mètres
100 km/h	80 mètres	105 mètres
110 km/h	93,5 mètres	123,75 mètres
120 km/h	108 mètres	144 mètres

Sur sol sec, la distance passe de **13.5m** à **27.5m** pour une vitesse passant de **30km/h** à **50km/h**.

Après cette introduction, on peut regarder en détail l'impact de la vitesse dans cette zone équipée du ralentisseur.

Sens montant :



Si on doit faire un freinage d'urgence (sortie enfant, poussette, ...), 3m **avant** le ralentisseur, le fait de rouler à 30km/h peut permettre d'éviter le pire.

A 50km/h, le véhicule s'immobilisera beaucoup trop loin, le pire ne sera pas évité.

Sens descendant :



Le rétrécissement étant dans une légère courbe, on peut apercevoir le danger (voiture, camion, personnes se promenant) uniquement à l'approche du ralentisseur.

Avec une vitesse à 50km/h, la distance d'arrêt ne permet pas d'éviter l'accident.

Nous sommes conscients que la mise en place de ralentisseurs, ou de tout autre élément de sécurité (STOP, Zones 30), peuvent être perçus comme des contraintes. Ces choix sont réalisés dans le seul but de réduire les risques pouvant entraîner un drame.

Au conseil municipal du 3 septembre 2019

1) PLU : nouveau débat sur les orientations générales du PADD

Le maire rappelle que par délibération du 15 décembre 2015, le conseil municipal a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Il rappelle également qu'en séance du 21 mars 2017, un premier débat s'est tenu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) que doit comporter le PLU et qu'un second débat a eu lieu le 24 avril 2018.

Afin de tenir compte des exigences de la DDT et du SCOT, notamment concernant la capacité de développement affichée par le projet de PLU de la commune et sa mise en cohérence avec les orientations du SCOT, il est nécessaire d'engager un nouveau débat sur les orientations générales du PADD.

Dans son projet de PLU la commune avait souhaité maintenir les zones constructibles du précédent POS qui permettait d'offrir des possibilités variées de constructions tout en limitant leur étalement.

Dans ces conditions, la surface constructible proposée dans le PLU atteignait 6,15 ha. Dans la mesure où cette surface représentait plus du double de celle préconisée par le SCOT, son maintien en l'état pouvait compromettre l'aboutissement du PLU.

Les principales modifications soumises à ce nouveau débat portent par conséquent sur la réduction des zones constructibles par rapport à la précédente version du PADD. Il est proposé de classer en zone agricole le secteur du Rif, qui représente 1,1 hectares, ainsi que 0,75 hectare sur le secteur des Hautes Mouilles.

Pour les services de l'état le Rif ne remplit pas les conditions d'un hameau au sens du code de l'urbanisme, par ailleurs il n'est pas desservi par le réseau d'assainissement collectif.

La surface constructible proposée dans le nouveau PADD est ainsi ramenée à 4,3 ha et permet de se rapprocher des exigences du SCOT (environ 3 ha), tout en affichant la volonté de la commune de conserver une diversité des possibilités de construction.

Le conseil approuve ces nouvelles orientations du PADD.

2) Indemnité du trésorier

Le maire présente au conseil la demande d'indemnité de conseil en matière budgétaire transmise par le nouveau trésorier.

Le conseil constate que la commune ne fait pas appel aux services de la trésorerie de Vinay pour l'élaboration de ses budgets et décide par conséquent de ne pas répondre favorablement à cette demande.

3) Mission SEDI conseil en énergie

Le maire rappelle que la commune disposait depuis trois ans d'un contrat avec le SEDI pour l'intervention d'un conseiller en énergie, mais ce contrat s'est terminé. Le rôle du conseiller en énergie est de suivre et d'analyser les consommations d'énergie des bâtiments communaux et de faire des recommandations.

Le maire souligne l'intérêt de ce suivi régulier dans un contexte de changement climatique et de charges financières toujours plus importantes.

Il propose de renouveler ce contrat pour une durée de trois ans auprès du SEDI. La participation de la commune s'élève à 316 € par an.

Le conseil, qui a trouvé particulièrement intéressantes les présentations par le conseiller énergie des bilans réalisés chaque année pendant la durée du précédent contrat, se prononce favorablement sur le renouvellement de ce contrat.

4) Contrat de travail surveillance cantine

Acceptation du conseil pour le renouvellement du contrat de Simone AIELLO pour la surveillance et le service de la cantine scolaire sur la base de 3 heures par jour d'école.

Abel Veyret, le doyen s'en est allé



Abel venait de fêter ses 95 ans en septembre. Entouré de sa famille, voisins et amis, c'est dans sa ferme du Rif, qui l'a vu naître, qu'il s'en est allé.

Abel Veyret fut élu en 1953 comme conseiller municipal puis il fut Maire de 1959 à 1971. Durant ses années de mandat, il participa à la construction de l'école en 1957 (mairie actuelle), en 1965 construction de la Mairie, salle des fêtes (bâtiment démoli en 2012 pour laisser la place au parking de la mairie), organisation des transports scolaires, renforcement du réseau d'électricité, construction d'un réservoir d'eau route de Bergerandière...

Très investi dans la commune, Abel était de toutes les manifestations. Il y a un an c'est en tant qu'ancien Maire, avec Pierre Faure et à mes côtés que nous présidions ensemble la cérémonie du centenaire de l'armistice du 11 novembre.

Le nouveau guide de tri

Le tri de nos déchets évolue, notamment les emballages (bacs jaunes).
Le nouveau guide de tri est disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la communauté de communes SMV1c, rubrique cadre de vie >trier et recycler.

Liste des assistantes maternelles sur notre commune, communiquée par le RAM

Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation... Les responsables des RAMs vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAMs vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Vinay : 04.76.38.94.74 ramapetitspas@smvic.fr

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S AGREE(E)S PAR COMMUNE

NOTRE-DAME-DE-L'OSIER

M : Maternel F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
FERROUILLAT (PERRET) ALEXANDRA Tél. : 04.76.36.63.32	409 CHEMIN DU RIF 38470 NOTRE-DAME-DE-L'OSIER	Agrément maternel 3 M
LACCHIO-ROUSSET (LACCHIO) CATHERINE Tél. : 06.77.64.27.26	10 PROMENADE DE LA CHAPELLE 38470 NOTRE-DAME-DE-L'OSIER	Agrément maternel 3 M
LEMAIRE (CHUTET) STEPHANIE Tél. : 04.76.36.25.15	302 ROUTE DE LA COMBE BOUGEY 38470 NOTRE-DAME-DE-L'OSIER	Agrément maternel 6 M
MARIN (ARMANET) MAGALI Tél. : 04.76.36.86.89	607 ROUTE DE BERGERANDIERE 38470 NOTRE-DAME-DE-L'OSIER	Agrément maternel 4 M
TEIXEIRA FERNANDES (SANTOS) Madeleine Tél. : 04.76.64.38.26	590 ROUTE DE BERGERANDIERE 38470 NOTRE-DAME-DE-L'OSIER	Agrément maternel 3 M

Projet de fresques



L'arme de paix, rue de Lagrée, Snek

Depuis 2015, la galerie Spacejunk organise à Grenoble le festival du Street Art. Durant le mois de juin, des artistes internationaux travaillent dans les rues. En 5 ans de très belles créations sont venues embellir les façades grenobloises. La galerie et l'office du tourisme proposent plusieurs parcours découverte.



Quartier Hoche



Quartier Berriat



Boulevard Joffre

Nous pourrions accompagner la réalisation de quelques fresques dans le village. Après le sentier des sculptures de Vatilieu, nous vous proposons le chemin des fresques de Notre Dame de l'Osier.

Nous invitons toute personne intéressée par ce projet à rejoindre notre groupe de travail en contactant la mairie.



Le berger d'Arcadie, rue Thiers, Kouka

Informations écoles : repas dansant et vente de caillettes

(Bons de réservation et de commande en dernière page)



REPAS DANSANT

Au profit du Sou des écoles Chantesse, Vatilieu, Notre Dame de l'Osier, pour aider à financer les voyages scolaires des enfants du regroupement.

Samedi 16 novembre 2019

Salle des fêtes de Vatilieu

A partir de 20h



Menu :

**Salade verte
du jardin**

Couscous

Fromage

**Génoise au
coulis de fruits
rouges maison**

Uniquement sur réservation Jusqu'au 4/11/19

Tel : 0687499407 Mail : soudesecolescvo@gmail.com

VENTE DE CAILLETTES

*Pour aider au financement des projets des 3 écoles :
Notre Dame de l'Osier, Vatilieu et Chantesse*

Samedi 16 novembre

Ecole de Chantesse

De 11h à 12h

Caillette à 2 euros



Vos commandes sont à transmettre avant le 5 novembre 2019 avec votre règlement à une des trois écoles ou dans leur boîte aux lettres.

→ **Accueils de loisirs intercommunaux :**

Informations et Inscriptions :

Relais Info Familles (RIF) – rif@smvic.fr

à Vinay / Pôle multiservices, 3 avenue Brun Faulquier / Tel : 0476 64 09 50 lundi - mercredi - vendredi matin

Le portail citoyen / Procédure de réservation

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté met à votre service un portail citoyen. Il facilitera vos réservations et paiements pour les activités jeunesse (accueils de loisirs et séjours).

Grâce à votre compte citoyen vous pourrez à tout moment et à distance, réserver, modifier ou annuler (suivant les périodes autorisées) la participation de vos enfants aux activités choisies.

1) Comment créer un compte citoyen?

1ère étape: constitution du dossier familles

- Retrait des documents (fiche sanitaire/fiche individuelle) auprès du Relais Informations Familles, sur le portail citoyen ou sur le site internet saintmarcellin-vercors-isere.fr;
- Retour du dossier complet (fiche sanitaire/fiche individuelle complétées et signées, quotient CAF/ responsabilité civile de l'enfant valide) au RIF, par mail, courrier ou en mains propres;
- Validation par les services du Relais Informations Familles;
- Délivrance d'un numéro abonné.

2ème étape: création de votre compte citoyen

Avec mon numéro d'abonné, je crée mon compte citoyen sur le portail.

<https://portail.berger-levrault.fr/StMarcellinVercorsIsereCommunaute38160/accueil>

2) Comment effectuer une réservation

La réservation d'une activité donnée se fait selon une période d'ouverture définie (voir infos ci-dessous)).

Je me connecte avec mon identifiant et mot de passe à mon compte citoyen.

Je choisis l'activité.

Je réserve (modifie ou annule en fonction des délais).

Je reçois une confirmation.

Je règle avant l'activité le montant indiqué (uniquement pour les accueils Espace Anim).

Ma réservation est effective dès réception de la validation.

à Vinay :

Les Marbots 3-6 ans

07 80 48 91 07 Pôle multiservices 3 avenue Brun Faulquier

Les Candelous 6-12 ans

06 70 41 70 35 (vacances) 06 33 57 93 17 (mercredi)

Ecole la Mayette 1, 3 Avenue Paul Martinais

Ouverture les mercredis du 11/09 au 18/12/2019

Réservation jusqu'au 11/12/2019

Tarifs en fonction du quotient familial : à consulter sur le site ou voir documents disponibles en mairie

→ **Infos – ados / 11-17 ans : 11-14 ans / 15-17 ans / PIJ**

Les espaces ados :

à VINAY : Magail Dumas 06 33 57 93 17 espaceados.vinay@smvic.fr

à SAINT-MARCELLIN : Baptiste Céron 06 30 06 14 76 espaceados.saintmarcellin@smvic.fr

Les actions en direction des ados :

des animations de proximité,
des animations accueil de loisirs
des projets jeunes
des soirées
des séjours
un Point Information Jeunesse (PIJ) itinérant

→ **Ciné débat : Le cerveau des enfants**

Soirée organisée par le service enfance de la communauté de communes, au cinéma Les Méliès de Saint Marcellin. Tout public, entrée libre.

**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE
COMMUNAUTÉ**

Jupiter Films présente

le **Cerveau**
des **Enfants**

UN POTENTIEL INFINI
un film de Stéphanie BRILLANT

jeudi **21** novembre
19h30

ciné-débat
animé par
Anne Férot Vercoutère

Tout public
Entrée libre

cinéma les Méliès
Saint-Marcellin
soirée organisée par le service enfance
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

jupiter-films.com

ALLIANCES
FAMILIALES
Caf
de l'Isère

ma
santé
famille
retraite
services

isère
LE DÉPARTEMENT

saintmarcellin-vercors-isere.fr

Informations de la Maisons des familles

ACTUELLEMENT la Maison des familles propose des ateliers collectifs autour de la parentalité

- **Des ateliers en duos** : 1 parent-1 enfant pour les enfants de 0 à 6 ans à la Maison des familles.
- **Des ateliers pour les parents de jeunes enfants (0 à 6 ans)** pour permettre aux parents d'échanger sur des thématiques spécifiques et ainsi de partager des questionnements, des doutes, des difficultés, des outils...Au sein de plusieurs médiathèques et à la Maison des familles.

Pour toute information plus précise, des flyers sont disponibles en mairie, et aussi sur le site :

<http://saintmarcellin-vercors-isere.fr>

A VENIR

L'instant des parents d'ados, temps d'échange à la Maison des familles avec une psychologue et une professionnelle de la Maison des familles.

Les mercredis 20/11, 18/12, 15/01 de 18h à 19h30 sur trois thématiques : la communication, les écrans et le corps

« T'inquiète je suis un ado ; *échanger avec son ado* »

« ado.com ; *les écrans jusqu'où ?* »

« A fleur de peau : *l'adolescence, une étape de changement* »

Une soirée/débat le 14/11/19 qui aura lieu sur la commune de Chatte, à partir de 19h15 à destination des parents d'ados et adolescents. « Être parent d'un ado aujourd'hui » *Quelques pistes pour accompagner les ados et les parents.* (Avec Anne Ferot-Vercoutère de l'Atelier du Lien).

Rappel : ouverte depuis le 1^{er} septembre 2014 par la communauté de communes à Saint Marcellin, La "Maison des Familles" est un lieu dédié au soutien des personnes et des familles dans leurs relations et leur quotidien, pour prendre soin de ses enfants et de son entourage.

Informations, planning au trimestre, inscriptions et rendez-vous

auprès de la maison des familles

04 56 33 30 20

3 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

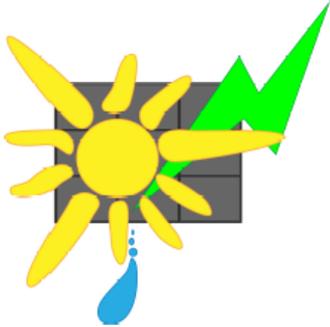
Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermeture 2^{ème} semaine des vacances scolaires

Projet Wattisère

Objectif : prendre en main notre avenir énergétique

Lancement d'un projet citoyen de centrale de production d'énergie renouvelable.



wattisere, un groupe de citoyens qui s'engagent pour la production d'énergies renouvelables sur leur territoire.

Notre objectif : contribuer à protéger la planète, promouvoir les énergies renouvelables sans entrer dans une démarche commerciale.

Nous envisageons le modèle des "Centrales Villageoises".

Pour info, voir sur internet « vidéo centrale villageoise des Baronnie » et « vidéo centrale villageoise du Pays Marnantais ».

Notre territoire envisagé regroupe 20 communes : Beaulieu, Chantesse, Chasselay, Cognin les Gorges, Cras, La Rivière, l'Albenc, Notre Dame de l'Osier, Montaud, Morette, Poliéna, Quincieu, Rovon, St Gervais, St Quentin sur Isère, Serre Nerpoul, Tullins, Varacieux, Vatilieu et Vinay.

Notre projet : l'électricité photovoltaïque, en investissant pour équiper des toits de panneaux solaires, revendre l'électricité produite pour amortir l'investissement et lancer de nouveaux projets.

Particuliers, agriculteurs, entreprises, communes, vous pouvez vous associer au projet :

- si vous avez un toit bien exposé de plus de 200m², proposez le nous
- vous pouvez participer, même modestement, au financement
- si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe

Réunion Publique d'information

LUNDI 4 Novembre à 19 h à CHASSELAY

Dans la salle des fêtes située sur la place communale

Réunion publique à l'attention des habitants des communes de Chasselay, Notre Dame de l'Osier, Quincieu, Serre Nerpoul, Varacieux, Vatilieu et Vinay, mais réunion ouverte aussi à toutes les personnes intéressées des autres communes.

Contact : contact@wattisere.fr

<http://www.wattisere.fr>

La saga de la noix : trail et parcours marche sur les communes de Vinay et Notre Dame de l'Osier

Le CMI-VINAY organise le **dimanche 24 novembre** sur les communes de Vinay et de Notre Dame de l'Osier un trail et un parcours marche de 14km

Une nouvelle course à travers les coteaux du territoire de Vinay et sous les plus belles noyeraies d'Europe en pays de la Noix de Grenoble AOP. Un trail paysan tout en simplicité et en convivialité avec le club du CMI-VINAY, avec un accueil à la Maison du Pays de la Noix, au Grand Séchoir de Vinay, la capitale de la Noix de Grenoble, le petit fruit-roi du Dauphiné.

1ère édition le dimanche 24 novembre 2019, dans le cadre du Salon de la Noix de Grenoble et des produits du terroir.

Le parcours a été conçu par des spécialistes de la course nature.

Circuit de 14km et D+400m accessible à tous niveaux à partir de juniors (2002 et avant) en course et minimes (2006 et avant) en marche + courses enfants & jeunes

Cadre naturel, essentiellement sur sentiers et chemins balisés.

Parcours vallonné offrant des paysages variés et des difficultés abordables

Traversée de sites historiques (La Madone de Notre-Dame de l'Osier, la chapelle de l'Épinouse, la colline de Montvinay...)

Inscriptions soit en ligne ou par courrier.
Sur place dans la limite des dossards disponibles

Trail : 12€ jusqu'au 14 novembre et 15€ ensuite
Marche : 10€ jusqu'au 14 novembre et 12€ ensuite
Courses enfants : 2€ sur place

Départ Marche 9h (fin des inscriptions 8h45)
Départ Trail 9h30 (fin des inscriptions 9h15)
Courses enfants 9h35

Rens. sur l'épreuve : Sylvain Winter : 06 43 77 21 52 /
sylvainwinter@yahoo.fr
Site cmi-tullins.athle.com - rubrique La Saga de la noix

Organisé par CMI (Coureurs du Monde en Isère)

LA SAGA DE LA NOIX

AU PAYS DE LA NOIX DE GRENOBLE AOP

1ère ÉDITION

TRAIL PAYSAN
14 km
400 D+
9h30

Marche et courses enfants

VINAY DÉPART LE GRAND SÉCHOIR

24 DIMANCHE NOVEMBRE 2019

RENSEIGNEMENTS INSCRIPTIONS

cmi-tullins.athle.com • rubrique Saga de la Noix
sylvainwinter@yahoo.fr • 06 43 77 21 52
chronometrage.sportcommunication.info - sur place dans la limite des dossards disponibles

SAISON DE LA NOIX
DE GRENOBLE ET DES PRODUITS DU TERROIR

CMI
Coureurs du Monde en Isère

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Grand Séchoir

ENDURANCE CLUB

le MémO
MUSEUM

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE

ANIMATION JEUX
TOUT PUBLIC / GRATUITE

Ludotour

VENDREDI 15 NOVEMBRE

16H30 - 22H

VINAY
SALLE DES FÊTES

Jeux et jouets pour toute la famille

Ludothèques intercommunales

La Ludo
Saint-Marcellin
04 76 38 06 82

Ludibul
Saint-Romans
04 58 88 00 23

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Ludotour à Vinay

Le ludotour proposé par les ludothèques intercommunales sera à la salle des fêtes de Vinay le **15 novembre de 16h30 à 22h**

Jeux et jouets pour toute la famille

Animation jeux tout public et gratuite.

**Invitation à une réunion d'information
pour les propriétaires forestiers**



**Vendredi 22 novembre 2019
à 14 h 15, mairie de SILLANS**

313 rue de république 38 590 SILLANS

Programme :

14h15 - 14h30 : Accueil

14h30 - 15h : Présentation des organismes de la forêt privée. Les responsabilités et assurances en forêt

15h - 16h : Présentation des documents de gestion durable des forêts, la réglementation des coupes, les aides aux investissements

16h - 16h30 : Echange, questions/réponses

Inscriptions auprès de Denis PELLISSIER par mail denis.pellissier@crpf.fr ou par téléphone au 06.08.36.61.95 (laisser un message si indisponible).

Organisée par :



Le coin des petites annonces

Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.

Objet trouvé

Une paire de lunettes trouvée "Promenade de la Chapelle".
A réclamer en mairie.

Information/Annonce téléphonique

La 4GOrange est arrivée sur la commune !

Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 28/11/19** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

ANIMATIONS DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE 2019

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 03 Novembre** **Vide grenier** à la salle des fêtes de Vinay organisé par le Sou des écoles laïques, de 8h à 15h. Ce vide grenier vous permettra de faire le point dans vos armoires, ranger les placards et faire plein de bonnes affaires! Réservation au 0680500402
- 05 Novembre** **Bistro Loko** à Notre Dame de l'osier de 17h30 à 20h. au bar restaurant l'Oseraie, pour le marché et partager un moment.
- 08 Novembre** **Rencontre club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à l'Espace Bon Rencontre
- 08 Novembre** **Théâtre d'ombres par la compagnie Les lucarnes songeuses**, spectacle de marionnettes. Les aventures d'enfants intrépides à travers 3 contes. A la médiathèque de Vinay, de 18 à 19h, gratuit, à partir de 7 ans.
- 09 Novembre** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.
- 09 Novembre** **Spectacle de Serge Papagalli et la famille Maudru** au gymnase de Vinay, à 20h30. L'association les P'tits Mouss' Vinois propose le dernier spectacle de Serge Papagalli et la famille Maudru. Réservations : à Vinay à la mercerie Senga , chez la Fleuriste Mille et une Fleurs et chez le caviste Cavyvan ou à St Marcellin à la librairie du Lycée. Prix des places : 15 et 20€. Petite restauration sur place.
- 09 Novembre** **Soirée Jeux de société**, organisée par Les joueurs de la table ronde, de 17 à 22h à la salle de la Poste à Vinay. Gratuit pour les adhérents Non-adhérents participation aux frais 2€. A partir de 14 ans. Soirée "Tables Libres" avec tous les jeux du club... Venez vous initier, découvrir, partager un moment de jeu et de convivialité ou trouver des partenaires de jeux lors de notre soirée jeux habituelle - buffet participatif - sur inscription. 06 73 04 17 86
- 15 Novembre** **Atelier « Faites votre lessive ! »** à l'Albenc, organisé par l'association Espace Nature Isère, de 14 à 16h, tarif unique 10 euros. Avec des ingrédients simples, vous apprendrez à faire votre propre lessive. Tel 04 76 36 50 10 <http://enisere.asso.fr>
- 15 Novembre** **Ludotour** à Vinay. Jeux et jouets pour toute la famille, gratuit. Voir infos et affiche en page 13
- 15 Novembre** **Atelier bien-être au féminin** L'association Graine de bien être vous propose un "moment magique". Un vendredi par mois, un atelier bien-être au féminin : Prendre soin de soi, faire une pause... Venez découvrir des outils de bien-être pour vous faire du bien dans votre corps, votre tête et votre cœur. Yoga, relaxation, coaching créatif, respiration ...A Chantesse, salle Chatessa, un vendredi par mois. Réservation au 06 06 50 67 31 - 20 € l'atelier (inscription à l'atelier)

- 17 Novembre** **3ème Salon de la bière** à l'Albenc, de 9h à 19h.
Devant le vif succès rencontré lors des deux premières éditions, les artisans brasseurs se sont empressés de réserver leur emplacement. Nous accueillons cette année 8 nouveaux exposants. Ils auront à cœur de vous faire découvrir leur métier et leur passion.
Pendant cette journée dédiée à la bière, vous trouverez 3 ateliers de dégustation, dont un réservé aux femmes, un bar à bières sans gluten, une démonstration de brassin artisanal et des food truck locaux.
Entrée 2€ avec un éco-cup.
- 21 Novembre** **Ciné-débat « Le cerveau des enfants »** au cinéma Les Méliès de Saint Marcellin.
Voir infos et affiche en page 10.
- 21 Novembre** **Soirée Thermo** Le budget "chauffage" d'un foyer peut se révéler important, surtout si son logement chauffe autant les oiseaux sur le rebord de la fenêtre, que ses habitants !
Pour identifier les fuites de chaleur d'un logement, rien ne vaut une caméra thermique.
Jeudi 21 novembre, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et l'AGEDEN organisent une soirée thermographie. Une balade en ville caméra thermique en main, afin d'initier les participants à son utilisation et à l'interprétation des images, sur les déperditions de chaleur des logements.
A l'issue de cette soirée, les participants qui le souhaitent, pourront l'emprunter pour effectuer des relevés de leur logement, puis les analyser avec un conseiller énergie.
Rendez-vous à 18h30, à la Maison de l'intercommunalité à Saint-Marcellin (7 rue du colombier, face à la gare).

Soirée gratuite, sur inscription auprès de la plateforme locale de l'énergie, au 04 76 14 00 10 ou en ligne (formulaire en bas de page <http://www.infoenergie38.org/project/soiree-thermographique-saint-marcellin/>)
- 22 Novembre** **Rencontre club de l'Amitié** à Notre Dame de l'Osier à 14 h à l'Espace Bon Rencontre.
- 23 Novembre** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie.
- Du 23 au 24 Novembre** **Salon de la noix de Grenoble et des Produits du Terroir** à Vinay. Samedi : ouverture au public à 9h jusqu'à 18h puis spectacle pyrotechnique à 18h30 au Grand Séchoir (Grand séchoir ouvert de 10h à 17h) le dimanche : ouverture au public à 9h jusqu'à 17h (Grand séchoir ouvert de 10h à 14h)
Gymnase municipal et Grand Séchoir
Moment annuel et festif qui se déroule juste après la récolte, le salon de la noix de Grenoble et des produits du territoire est un rendez-vous incontournable qui permet aux producteurs et consommateurs de se rencontrer. 04 76 36 70 37 www.vinay.fr
- 24 Novembre** **La saga de la noix, course pédestre** à Vinay et Notre Dame de l'Osier. Voir infos et affiche en page 13.

Le règlement européen relatif à la protection des données personnelles du 25 mai 2018 renforce les droits des personnes. C'est l'occasion de vous rappeler que nous n'utilisons vos données personnelles que dans le cadre de ce bulletin d'information. Vous avez un droit d'accès et de modification de vos données personnelles via l'adresse ndomairie@wanadoo.fr et qu'elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers".



Sou des Ecoles Chantesse Vatilieu Notre
Dame de l'Osier. Pour financer les
voyages scolaires

Repas dansant

Samedi 16 novembre 2019 à partir de 20h
A la salle des fêtes de Vatilieu

Menu :

Salade verte du jardin + **Couscous** + Fromage + Génoise au coulis de
fruits rouges maison + Café et ... buvette sur place

Coupon de réservation : 18 € / adulte 10€ / enfant (-13 ans)

Nbre d'adulte(s) = x 18€

Nbre d'enfant(s) = x 10 €

Total = €

(Règlement à la commande, chèque à l'ordre
du Sou des Ecoles)

Chèque / Espèces

Date limite de réservation : 4/11/2019

Pour contacter le Sou des Ecoles :

Mail : soudesecolescv@gmail.com

Tel : 0687499407

Bon de commande de Caillettes

(pour un règlement par chèque, merci d'établir celui-ci à l'ordre de
la coopérative scolaire de Chantesse)

Nom et prénom : _____

Téléphone: _____

	PRIX	QUANTITE	Prix total
Caillette	2,00 €		
TOTAL			

Commande payée par chèque

espèce